

NOTE AU DOSSIER

A : Alissar Chaker
Représentante Résidente Adjointe

CC : Youssef Landolsi
Chargé des opérations

Objet : Référence au PV du COPIL de clôture du programme Appui au Développement Local (ADL) afin de procéder à la clôture opérationnelle du projet « Contribution à la réflexion sur le mode d'implémentation de l'intercommunalité en Tunisie dans le cadre du processus de décentralisation en cours » afin de procéder à la clôture opérationnelle (ID projet : 00108382)

Date : 01 juin 2021

1) Contexte

Le projet « Contribution à la réflexion sur le mode d'implémentation de l'intercommunalité en Tunisie dans le cadre du processus de décentralisation en cours » a pour principal objectif d'accompagner le processus de décentralisation en Tunisie par la promotion de l'intercommunalité comme modalité efficace du développement local. Les activités 2 et 3 du projet ont été financées par le programme pays Cities Alliance et mises en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) durant la période du 02/02/2018 au 31/12/2020. Le projet a permis notamment de contribuer à l'opérationnalisation de l'intercommunalité et de promouvoir des initiatives intercommunales dans plusieurs territoires de la Tunisie. Les principaux résultats du projet sont: (i) l'élaboration d'un état des lieux exhaustif qui contribue aux réflexions des décideurs nationaux sur la modalité d'opérationnaliser le principe constitutionnel de l'intercommunalité à travers la formulation de recommandations pour favoriser les processus d'intercommunalité dans l'application du Code des collectivités territoriales (ii) L'appui à des initiatives intercommunales qui serviront d'exemple pour promouvoir la duplication d'expériences dans d'autres communes; (iii) la capitalisation et la diffusion de l'expérience visant à contribuer à l'opérationnalisation institutionnelle de l'intercommunalité (développement du cadre juridique et réglementaire).

Afin d'atteindre ces résultats le projet a développé :

- Une composante méthodologique : dans un premier lieu le projet a mis à disposition des autorités locales et nationales un guide des bonnes pratiques pour l'opérationnalisation de l'intercommunalité. Ainsi, un diagnostic et un guide sur l'opérationnalité ont été réalisés dans le cadre du projet.
- Une composante initiatives démonstratives : des collectivités locales ont été accompagnées pour mettre en œuvre des initiatives d'intercommunalité capables d'enrichir l'élaboration du guide de bonnes pratiques. Dans ce cadre, 3 initiatives démonstratives d'intercommunalité ont été mises en œuvre, impliquant 13 municipalités et les compétences des acteurs concernés ont été renforcées.
- Une composante capitalisation, diffusion et réplique : Dans ce sens, une plateforme de coordination des initiatives des partenaires techniques et financiers traitant de l'intercommunalité a été mise en place, des produits de capitalisation sont diffusés et mis à disposition de la FNCT favorisant ainsi le de partage de l'information et l'identification des opportunités et l'aide à l'implémentation des initiatives intercommunales.

Le projet « Contribution à la réflexion sur le mode d'implémentation de l'intercommunalité en Tunisie dans le cadre du processus de décentralisation en cours » fait partie du programme d'Appui au Développement Local (ADL). Ce dernier a pris fin le 31 décembre 2019 par la tenue d'un COPIL de clôture le 14 octobre 2019. Les membres du COPIL du programme ont approuvé la continuité de mise des activités prévues dans le cadre du projet « Contribution à la réflexion sur le mode d'implémentation de l'intercommunalité en Tunisie dans le cadre du processus de décentralisation en cours ». Néanmoins, affecté par la pandémie de la Covid-19 et contraint par les restrictions sanitaires qui en ont résulté le projet n'a pas pu organiser les séminaires nationaux et régionaux comme prévu dans le PV du COPIL ci-joint.

2) Justification :

Le programme étant clôturé et le projet « Contribution à la réflexion sur le mode d'implémentation de l'intercommunalité en Tunisie dans le cadre du processus de décentralisation en cours » ne disposant pas d'un comité de pilotage spécifique, nous proposons de se référer au PV du COPIL de clôture du programme ADL afin de procéder à la finalisation du processus de sa clôture opérationnelle.

Requête soumise par : Asma Bouraoui Khouja, Team Leader Inclusive Growth and Human Development 03-Jun-2021 Date : Signature 	Vue par : Youssef Landolsi, Chargé des opérations Date : 03-Jun-2021 Signature 	Approuvée par : Alissar Chaker, DRR Date : 03-Jun-2021 Signature : 
--	---	---

